

RELÂCHE SCOLAIRE 2 AU 6 MARS 2020

Du plaisir à profusion !

Inscription : Du mercredi 15 janvier, dès 8 h 15, au vendredi 14 février, à 12 h

Réservé aux résidents de Chambly seulement. Carte Accès obligatoire. Places limitées. L'inscription par Internet constitue le moyen le plus rapide et efficace de s'inscrire.

HORAIRE

Service de garde (inclus pour tous) : 6 h 45 à 9 h et 16 h à 18 h

Animation : 9 h à 16 h

Lieu : École secondaire de Chambly (535, boul. Brassard)

Groupes : Enfants de 5* à 13 ans (*Doivent être présentement à la maternelle.)

Coût (incluant le service de garde) :

- Lundi et mardi : 38 \$/jour

- Mercredi au vendredi : 48 \$/jour

IMPORTANT ! Aucun argent de poche n'est permis lors des sorties.



Sorties

Départs et retours à l'École secondaire de Chambly

LUNDI 2 MARS

Cinéma et baignade

Une matinée de cinéma, avec du maïs soufflé à volonté ! En après-midi, sors ton maillot, ton bonnet de bain et ta serviette pour plonger au Centre aquatique de Chambly et te rappeler que l'été arrive bientôt.

**Début
des activités :** 9 h

Fin des activités : 16 h

Sac à dos : Espadrilles, lunch froid, bouteille d'eau, deux collations, maillot, bonnet de bain et serviette.



MARDI 3 MARS

Jeux gonflables et patinage

Des jeux gonflables géants seront installés à l'intérieur pour que tu puisses sauter tout partout. En après-midi, enfle tes patins et tes mitaines pour aller patiner au grand air, sur la glace extérieure !

**Début
des activités :** 9 h

Fin des activités : 16 h

Sac à dos : Espadrilles, patins, lunch froid, bouteille d'eau, deux collations, vêtements d'extérieur, casque (obligatoire) et vêtements de rechange.



MERCREDI 4 MARS

Centre d'escalade Vertical et Kermesse YOPI

Viens relever les défis de la grotte magique et de la course contre la montre du Centre d'escalade Vertical et participe à la kermesse YOPI où plusieurs activités seront organisées.

Départ : 9 h 15
(les retardataires ne seront pas attendus)

Retour : 16 h

Sac à dos : Vêtements d'extérieur, espadrilles, chaussettes, lunch froid, bouteille d'eau et deux collations.



JEUDI 5 MARS

Centre des sciences et IMAX

Pars à la découverte du merveilleux monde des sciences ! En après-midi, un film* sera présenté au IMAX en 3D (*le choix du film sera confirmé en janvier).

Départ : 9 h 15
(les retardataires ne seront pas attendus)

Retour : 16 h

Sac à dos : Vêtements d'extérieur, espadrilles, lunch froid, bouteille d'eau et deux collations.



VENDREDI 6 MARS

Cache-à-l'eau

C'est le temps de lâcher ton fou ! Rendez-vous au centre d'amusement Cache-à-l'eau avec sa grande structure de jeux et son laser tag.

Départ : 9 h 30
(les retardataires ne seront pas attendus)

Retour : 16 h

Sac à dos : Vêtements d'extérieur, espadrilles, chaussettes, lunch froid, bouteille d'eau et deux collations.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Il est obligatoire de remplir le formulaire *Dossier du participant* pour chaque enfant à inscrire.

PAR INTERNET

Par le biais du site ville.chambly.qc.ca (Services en ligne / Inscription en ligne)

IMPORTANT : Avoir en main une carte *Accès* valide pour chaque enfant et une carte de crédit Visa ou MasterCard (seul mode de paiement accepté en ligne).

PAR LA POSTE

Remplir un *Formulaire d'inscription* par enfant, accessible sur le site ville.chambly.qc.ca (Citoyens / Formulaire), au Centre administratif et communautaire et à la bibliothèque. Les inscriptions seront traitées en fonction de la date d'arrivée, peu importe l'heure de réception.

Le *Formulaire d'inscription* dûment rempli doit être acheminé par la poste ou déposé au Centre administratif et communautaire, avant le **vendredi 14 février 2020, 12 h**, dans une enveloppe adressée à :

Inscription – Relâche scolaire 2020

Ville de Chambly
56, rue Martel
Chambly (Québec) J3L 1V3

Le paiement doit être fait par chèque, libellé à l'ordre de « Ville de Chambly » et daté du jour même de l'inscription. Le nom et le numéro de carte *Accès* de l'enfant doivent être inscrits au verso du chèque.

REMBOURSEMENT

La *Politique de remboursement* de la Ville s'applique, à l'exception du délai d'annulation, lequel est prolongé à 10 jours ouvrables précédant le début des activités de la relâche scolaire, soit, au plus tard le 17 février 2020.

Pour toute demande de remboursement, consultez la politique de remboursement en vigueur sur le site ville.chambly.qc.ca (Ville / Services municipaux / Service loisirs et culture / Politique de remboursement).

Information : Service loisirs et culture, 450 658-1778

